

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 avril 2015

DCM N° 15-04-30-11

Objet : Financement de projets étudiants et soutien aux associations étudiantes conventionnées.

Rapporteur: Mme SEGHIR

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé de soutenir six associations et projets étudiants.

1) Soutien aux associations étudiantes conventionnées

L'antenne messine de l'**Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)** œuvre, depuis juin 2012, à l'installation de colocataires étudiants solidaires, et au développement du dispositif d'accompagnement individualisé en direction des enfants en difficultés. En 2014, au travers des Colocations Etudiantes à Projets Solidaires (KAPS), installées dans 6 appartements sur le quartier de la Patrotte en lien avec Metz Habitat Territoire, les 18 Kapsieurs ont favorisé la rencontre et le lien social : apéro « Bas de tour » dans les entrées d'immeuble, « Kaps Gourmand » dans les appartements, animations en direction des enfants sur les coursives ... les initiatives nombreuses ont contribué à poursuivre une dynamique innovante dans le quartier. L'AFEV a mobilisé également 100 autres étudiants qui ont consacré deux heures par semaine à l'accompagnement de 88 enfants et adolescents, que ce soit pour palier à leurs difficultés scolaires ou pour les accompagner à la découverte de la ville. Un réseau de huit jeunes en service civique est animé, il contribue ainsi grandement à développer l'engagement solidaire à Metz.

Ainsi, le projet envisagé dans le cadre de la convention 2012-2014 a été développé largement au-delà de ce qui était prévu, notamment autour de la lutte contre les discriminations en lien avec le CUCS (action de théâtre-forum, ...). Il est proposé de lui accorder une subvention de fonctionnement de **29 660 €** pour l'année 2015 (soit un solde à verser de 17 796 € compte-tenu de l'avance de 11 864 € attribuée par décision du Conseil Municipal du 18 décembre 2014). Le budget prévisionnel de l'association s'élève à 111 876 €. La Région Lorraine accompagne l'AFEV avec une aide à l'emploi et une subvention sur projet, pour un montant de 14 000 € ; Metz Métropole est également partenaire de ce projet et sollicitée pour un

soutien de 9 000 € dans le cadre de la compétence Equilibre Social de l’Habitat ; le Conseil Départemental de la Moselle est quant à lui sollicité à hauteur de 5 000 €.

Crée en 2005, **l’Association Diffu’Son** qui fête cette année ses 10 ans, a pour objectif de promouvoir et d’accompagner la création musicale. Elle anime le Cais'Son, un local de répétition, et organise régulièrement des concerts. Conventionnée avec la Ville depuis 2012, l’Association a déjà perçu un acompte sur sa subvention par décision du Conseil Municipal du 18 décembre 2014 ; il est proposé de lui attribuer une subvention de **2 910 €**, soit un solde à verser de 1 710 €. Le budget prévisionnel de l’association s’élève à 21 000 €. Les partenaires sont : FSDIE (7 200 €), Conseil Départemental de la Moselle (1 500 €), l’UFR Arts Lettres et Langues (1 000 €).

L’Association Easy Campus/ AICP propose un accueil permanent et un hébergement d’urgence aux nouveaux étudiants étrangers, elle les accompagne dans leurs démarches administratives et organise des temps conviviaux leur permettant de mieux s’intégrer dans la cité. Conventionnée avec la Ville depuis 2013, l’Association a déjà perçu un acompte sur sa subvention par décision du Conseil Municipal du 18 décembre 2014 ; il est proposé de lui attribuer une subvention de **2 910 €**, soit un solde à verser de 1 710 €. Le budget prévisionnel de l’association s’élève à 21 550 €. Les partenaires sont l’Université de Lorraine (10 000 €), Metz Métropole (4 500 €), autres partenaires (2 200 €).

2) Subventions de projets étudiants

Journées culturelles, touristiques et économiques gabonaises

L’association Bana Ba Gabon, regroupe principalement la communauté étudiante gabonaise de la Moselle. Aussi, l’événement cité, prévu du 28 au 30 mai pour sa 3^{ème} édition, vise à promouvoir la culture gabonaise (expositions, danses traditionnelles, une projection de films, une soirée de clôture) sur le site du Saulcy et différents lieux du centre-ville. Il est proposé d’attribuer une subvention de **300 €** sur un budget global de 5 000 €. Les autres financeurs sollicités sont : l’Ambassade du Gabon pour 1 000 €, le FDSIE pour 1 500 €, Metz Métropole pour 500 € et le CROUS pour 500 €.

Tremplin Rock SoundRise

L’Association Culturelle Supelec Metz organise le 12 juin au gymnase de l’école au Technopôle le Tremplin Rock SoundRise en collaboration avec L’association des élèves des Arts et Métiers Paris Tech. Cet événement réunira les étudiants autour d’une cause caritative. Il est proposé d’accorder une aide financière de **500 €** sur un budget global de 3 484 €. Le Conseil Départemental de la Moselle a également été sollicité à hauteur de 400 €.

Jeux de Metz Technopôle

Le Club Metz Technopôle, réunissant 125 établissements adhérents (Entreprises, Institutions, Etablissements d’Enseignement Supérieur, laboratoires de Recherche, Créateurs d’entreprises, Associations) reprend l’organisation des Jeux de Metz Technopôle en lieu et place de l’association Metz Technopôle. Elle organise, jeudi 21 mai de 16h00 à 23h00, la **4^{ème} édition des Jeux de Metz-Technopôle**, des jeux sportifs à l’attention des étudiants et salariés sur le Technopôle de Metz. Il est proposé d’accorder une aide financière de **1 500 €** sur un budget global de 12 820 € financé également par 4 820 € d’aides privées.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de favoriser l'engagement des jeunes et le développement de la vie associative, d'accompagner les initiatives étudiantes qui contribuent à une meilleure insertion des étudiants dans la ville, de soutenir les initiatives qui favorisent l'animation de la cité,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **37 780 €**, soit un solde à verser de **23 516 €** compte tenu des avances accordées au Conseil Municipal du 18 décembre 2014.

1) Subventions associations étudiantes conventionnées

	dont déjà versés
- Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) 29 660 €	11 864 €
- Association Diffu'Son 2 910 €	1 200 €
- Association Inter Culture Promotion (AICP) 2 910 €	1 200 €

2) Subventions projets étudiants

- Association Culturelle Supelec Metz	500 €
- Association Bana Ba Gabon	300 €
- Club Metz Technopôle	1 500 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les conventions ou avenants à intervenir avec l'association susvisée ou les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à : **23 516 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2015.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

La Conseillère Déléguée,

Nadia SEGHIR

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 16h07 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ